

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Sociologie politique du droit : théories et recherche (2SC2128)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - anthropologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - géographie humaine	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté (EuMIGS)	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - sociologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - géographie humaine	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - sociologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Dr. Jonathan Miaz

Contenu

Ce séminaire prend pour objet les relations entre droit, politique et société en adoptant une perspective de sociologie politique du droit. Le droit est par excellence un phénomène social. Il joue un rôle fondamental dans l'organisation de la société, en encadrant voire en contraignant les activités et les relations sociales, ainsi que les comportements individuels et collectifs. En cela, le droit est un élément central de la régulation politique de la société. Le droit est aussi ambivalent et polymorphe. D'un côté, il peut être vu comme une arme politique et un instrument d'action publique entre les mains de l'État. Il est ainsi une dimension centrale du monopole de la violence physique et symbolique légitime. De l'autre, il peut aussi être mobilisé dans des luttes individuelles et collectives pour faire valoir des droits ou en conquérir de nouveaux. Le droit et les droits peuvent donc faire l'objet de revendications et constituent des enjeux de lutte politique.

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiant-e-s aux théories et aux recherches empiriques qui invitent à se saisir du droit en action en mobilisant des outils de sciences sociales. On s'intéressera donc au rôle du droit dans la régulation politique de la société, aux processus sociopolitiques de production du droit, à sa mise en œuvre par les administrations et les tribunaux, aux processus de juridicisation et de judiciarisation du politique, aux usages du droit dans l'action collective (associations, mouvements sociaux), à l'émergence et à la transformation des litiges individuels, ainsi qu'aux questions d'accès au(x) droit(s), de rapports au(x) droit(s) et de conscience du droit.

Plan de l'enseignement (un plan détaillé sera disponible sur Moodle):

1. Introduction
2. Le droit, la sociologie du droit et la « force » du droit
3. État, droit et politiques publiques
4. La justice comme actrice du politique
5. Droit(s), intermédiaires et changement social
6. Droit(s) et mouvements sociaux
7. Conscience du droit et recours au(x) droit(s)
8. Conclusion

Attention:

en raison d'un congé paternité, il n'y aura pas de séances en présentiel les 28 février, 7 mars, 14 mars et 21 mars. En remplacement de ces séances, l'enseignement se déroulera sur trois périodes (14h15-17h00) pendant le restant du semestre. L'enseignant mettra à disposition des étudiant-e-s, sur Moodle, des lectures, ainsi que des supports d'enseignement (conférences, podcasts).

Horaire : Mardi, 14h15-17h00

URLs	1) https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9422
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Sociologie politique du droit : théories et recherche (2SC2128)

Dates de l'enseignement : 21 février, 28 mars, 4 avril, 18 avril, 25 avril, 2 mai, 9 mai, 16 mai, 23 mai, 30 mai, 6 juin.

Forme de l'évaluation

L'évaluation du séminaire se fait par évaluation interne sur la base des éléments suivants :

- Participation active au séminaire au travers de lectures et de discussions (25%) ;
- Réalisation d'une étude de cas et rédaction d'un rapport (en binôme) sur cette étude d'un cas, en mobilisant des outils théoriques et conceptuels abordés dans le séminaire (75%) (environ 7000 à 8000 mots, bibliographie comprise), à rendre le 13 août 2023 au plus tard.

Modalités de rattrapage

Délai pour rendre le travail écrit pour la 2e tentative : 7 janvier 2024.

Documentation

Voir la page Moodle du séminaire: <https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9422>

Forme de l'enseignement

Horaire : Mardi, 14h15-17h00

Dates : 21 février, 28 mars, 4 avril, 18 avril, 25 avril, 2 mai, 9 mai, 16 mai, 23 mai, 30 mai, 6 juin.

Pas de séance les 28 février, 7 mars, 14 mars, 21 mars et 11 avril.

En remplacement de ces séances, l'enseignement se déroulera sur trois périodes (14h15-17h00) pendant le restant du semestre. L'enseignant mettra à disposition des étudiant-e-s, sur Moodle, des lectures obligatoires et facultatives, ainsi que des supports d'enseignement (conférences, podcasts).

Déroulement des séances

L'enseignement combine trois types de formats d'enseignement :

- Un format « cours » durant lequel l'enseignant abordera différentes thématiques générales : « État, droit et politiques publiques », « le rôle politique de la justice », « droit et mouvements sociaux », « la conscience du droit » ;
- Un format « séminaire » consistant en la discussion approfondie de textes, afin de maîtriser et de s'approprier différents concepts et théories, ainsi que des recherches empiriques dans le domaine des études sociopolitiques du droit ;
- Un format « atelier » visant à développer une recherche personnelle et à s'approprier les outils méthodologiques et de recherche documentaire.

Le format « atelier » et le développement d'une recherche permettront de mobiliser les connaissances théoriques et conceptuelles, ainsi que les outils d'analyse abordés dans cet enseignement pour les appliquer à des études de cas qui seront constituées et élaborées conjointement par l'enseignant et les étudiant-e-s. Diverses thématiques pourront être abordées. Pour donner quelques exemples concrets : les lois cantonales sur la mendicité et leur contestation judiciaire, les litiges stratégiques dans le domaine des droits humains, les controverses politiques et judiciaires sur le non-renouvellement de la Commission pour l'égalité entre homme et femme dans le canton de Zoug, celles sur la question des aires d'accueil pour les gens du voyage, la judiciarisation de la politique d'asile ou des luttes environnementales, les litiges stratégiques pour le climat, les procès climatiques, les usages des traités internationaux dans les processus politiques, etc.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Utiliser des théories, des concepts et des recherches empiriques (dans les domaines de l'enseignement) dans le cadre de problématiques, de projets de recherche et d'analyses empiriques
- Rédiger un rapport de recherche pour rendre compte d'une étude de cas
- Développer une recherche empirique sur le droit dans une perspective de sociologie politique du droit
- Discuter des théories, approches, concepts et résultats de recherches empiriques
- Analyser un sujet spécifique et des données à l'aide des outils théoriques et conceptuels abordés dans le séminaire
- Concevoir une problématique et un projet de recherche mobilisant et discutant les théories et recherches existantes dans les domaines du séminaire
- Appliquer des outils théoriques et conceptuels abordés en cours à une thématique spécifique

URLs

1) <https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9422>